

## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **23 novembre 2016**, à 19h15, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

<b>Judith Leblond</b>	(représentante de Lac-Etchemin)
<b>Gilles Gaudet</b>	(Sainte-Aurélie)
<b>Martine Boulet</b>	(Saint-Benjamin)
<b>Adélarde Couture</b>	(Saint-Camille)
<b>Réjean Bédard</b>	(Saint-Cyprien)
<b>Denis Beaulieu</b>	(Sainte-Justine)
<b>Lucie Gagnon</b>	(Saint-Louis)
<b>Denis Laflamme</b>	(Saint-Luc)
<b>Émile Lapointe</b>	(Saint-Magloire)
<b>Richard Couët</b>	(Saint-Prosper)
<b>Hector Provençal</b>	(Sainte-Rose-de-Watford)
<b>Denis Boutin</b>	(Sainte-Sabine)
<b>Jean Paradis</b>	(Saint-Zacharie)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur **Harold Gagnon**, préfet.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Harold Gagnon, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2016-11-01**

## **02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

**01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

**02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2016, ET SUIVI.**

**04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 2 NOVEMBRE 2016, ET SUIVI.**

**05 - RENCONTRE(S).**

- 06 - ANALYSE DE PROJET(S).**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.**
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.**
- 09 - BUDGET 2017.**
  - 09.01 - Adoption des prévisions budgétaires 2017.**
- 10 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.**
- 11 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:**
  - 11.01 - Projets locaux.**
  - 11.02 - Projets régionaux.**
- 12 - AFFAIRES COURANTES:**
  - 12.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.**
  - 12.02 - Liste des nominations à faire : membres des comités et désignation auprès d'organismes.**
    - 12.02.01 - Membres des comités de la MRC.**
    - 12.02.02 - Désignation auprès d'organismes.**
  - 12.03 - Cameron Ressources Humaines.**
  - 12.04 - Appropriation des connaissances sur les eaux souterraines en Chaudière-Appalaches (ACCES-CA).**
  - 12.05 - Office municipal d'habitation (OMH).**
  - 12.06 - Municipalité de Lac-Etchemin.**
  - 12.07 - Municipalité de Saint-Cyprien.**
  - 12.08 - Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.**
  - 12.09 - MRC de Manicouagan - Résolution d'appui.**
  - 12.10 - MRC Robert-Cliche - Entente pour les services de la Sûreté du Québec.**
  - 12.11 - MRC Robert-Cliche - Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec.**
  - 12.12 - MRC de Maskinongé - Résolution d'appui.**
  - 12.13 - Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).**
  - 12.14 - 3e lien routier - Appel d'offres section IV (description du mandat).**
  - 12.15 - Sécurité incendie.**
  - 12.16 - Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA).**
  - 12.17 - Moulin La Lorraine.**
  - 12.18 - Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).**
  - 12.19 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).**
  - 12.20 - Reddition de comptes pour le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).**
  - 12.21 - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).**
  - 12.22 - Etchemins en forme.**
  - 12.23 - Voie ferrée sur le territoire de la MRC des Etchemins.**
  - 12.24 - Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Facturation pour les services policiers de la Sûreté du Québec.**
  - 12.25 - Résolution pour signature directeur général de la MRC des Etchemins.**
  - 12.26 - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.**
  - 12.27 - Journée régionale de la Chaudière-Appalaches 2017.**
- 13 - ADMINISTRATION:**
  - 13.01 - Liste des comptes à payer.**
  - 13.02 - État des encaissements et déboursés.**
- 14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:**
  - 14.01 - Gouvernement du Québec.**
  - 14.02 - Hydro-Québec.**
  - 14.03 - Municipalité de Saint-Magloire.**

- 14.04 - MRC de Beauce-Sartigan.
- 14.05 - Union des municipalités du Québec (UMQ).
- 14.06 - Chambre de Commerce Bellechasse-Etchemins.
- 14.07 - Cueillette de la Solidarité.
- 15 - SUJETS DIVERS.
- 16 - PÉRIODE DE QUESTIONS.
- 17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-11-02

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 OCTOBRE 2016, ET SUIVI.**

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 octobre 2016 soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**04 - COMPTE RENDU DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 2 NOVEMBRE 2016, ET SUIVI.**

Compte rendu déjà transmis avec l'avis de convocation.

**05 - RENCONTRE(S).**

Présentation par Mesdames Maryse Bilodeau, directrice des loisirs et de la culture de la Municipalité de Sainte-Justine, et Claude Bissonnette, Ressource en loisirs intermunicipal, sur le bilan de la première édition des Jeux intervillages des Etchemins Desjardins. Le bilan financier 2016 ainsi que les prévisions budgétaires pour l'édition 2017 seront également présentés.

**06 - ANALYSE DE PROJET(S).**

Aucun projet n'est présenté.

**07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE.**

Il n'est discuté d'aucun dossier.

## **08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.**

Suite à la demande formulée par le conseil municipal de Sainte-Rose-de-Watford (résolution no. 268-11-2016), Monsieur Yvon Lacombe, coordonnateur du service de l'aménagement, est invité à expliquer la susdite demande et les démarches à entreprendre à cet égard.

La demande comprend deux volets. Le premier volet est à l'effet de réviser les limites des affectations du territoire; particulièrement les affectations en zone agricole. Le deuxième volet concerne l'impossibilité actuelle de remplacer certains usages industriels à caractère agricole ou forestier pour d'autres usages commerciaux ou industriels non rattachés au domaine agricole ou forestier dans certaines affectations en zone agricole.

Suite aux explications données par Monsieur Lacombe, il est convenu de réunir prochainement les membres du comité d'aménagement pour analyser toutes les données à jour accessibles, les outils actuels et prochainement disponibles (nouvelles orientations gouvernementales, plan de relance, etc.) afin de donner suite à la demande de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.

## **09 - BUDGET 2017.**

2016-11-03

### **09.01 - Adoption des prévisions budgétaires 2017.**

CONSIDÉRANT l'étude détaillée des prévisions budgétaires effectuée par les membres du Conseil de la MRC des Etchemins lors de la tenue de la séance de travail le 9 novembre dernier pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QU'il y a discussion concernant les prévisions budgétaires pour l'année 2017, le vote est demandé;

11 votes pour la proposition représentant 89,26 % de la population  
2 votes contre la proposition représentant 10,74 % de la population

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR  
PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE ce Conseil adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2017, tel que déposé et présenté en ANNEXE au procès-verbal de cette assemblée, et que les quotes-parts soient réparties entre toutes les municipalités de la MRC, et qu'elles soient ainsi imposées pour l'exercice financier 2017 selon le tableau de répartition des quotes-parts déposé et présenté en ANNEXE au procès-verbal de cette assemblée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

## **10 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES.**

Monsieur Gilles Gaudet, maire de la Municipalité de Sainte-Aurélie, informe les maires et mairesses d'une invitation provenant du

Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) à l'effet de demander aux municipalités longeant la rivière Chaudière d'adhérer au sein dudit organisme.

Monsieur Jean Paradis, maire de la Municipalité de Saint-Zacharie, mentionne que les municipalités suivantes font partie de la cour municipale de la Ville Saint-Georges: Saint-Zacharie, Saint-Prosper, Saint-Benjamin et que pour l'année 2017, s'ajoutera la MRC Robert-Cliche à l'exception de la Ville de Saint-Joseph ainsi que la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables.

Monsieur Richard Couët, maire de la Municipalité de Saint-Prosper, pose une question concernant la réorganisation au sein de la Sûreté du Québec sur le territoire de la MRC des Etchemins.

## **11 - DOSSIERS DU PACTE RURAL:**

### **11.01 - Projets locaux.**

Aucun projet.

### **11.02 - Projets régionaux.**

Aucun projet.

## **12 - AFFAIRES COURANTES:**

### **12.01 - Intervention du préfet à la suite de diverses rencontres et réunions.**

Monsieur le préfet fait part des principales rencontres et activités auxquelles il a participé depuis la dernière séance.

### **12.02 - Liste des nominations à faire : membres des comités et désignation auprès d'organismes.**

2016-11-04

#### **12.02.01 Membres des comités de la MRC.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,  
ET RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient nommées au sein des différents comités de la MRC pour l'année 2017.

**Comité Administratif de la MRC :** Harold Gagnon (préfet), Denis Laflamme, Adélarde Couture, Hector Provençal, Jean Paradis

#### **Comité Développement économique des Etchemins (DÉE):**

Harold Gagnon, siège no 8

Adélarde Couture, siège no 10

Mario Pouliot, siège no. 12

**Comité Investissement des Etchemins (CIE):** Personnes dont les mandats se terminaient à l'automne 2016 :

Mario Pouliot, siège no 2

Éric Lachance, siège no 4

**Comité Consultatif Agricole (CCA) :**

Nominations des membres aux sièges impairs dont les mandats venaient à échéance à l'automne 2016 :

#1 : Réjean Bédard (maire)

#3 : Marcel Larochelle (UPA)

#5 : Jean-Paul Poulin (UPA)

#7 : André Poulin (UPA)

**Comité d'aménagement :** Hector Provençal, Harold Gagnon, Richard Couët, Lucie Gagnon, Adélarde Couture

**Délégués de Comté :** Hector Provençal, Denis Boutin, Émile Lapointe

**Comité hygiène du milieu :** Denis Boutin, Harold Gagnon, Denis Beaulieu

**Comité de sécurité publique :** Martine Boulet, Denis Laflamme, Jean Paradis, Hector Provençal

**Comité de sécurité incendie :** Hector Provençal, Gilles Gaudet, Martine Boulet, et (1) représentant de chacun des services sécurité incendie suivants : Lac-Etchemin/St-Luc, Saint-Cyprien, Saint-Prosper, Saint-Camille

**Comité technique sur la ruralité :** Harold Gagnon, Denis Boutin, Martine Boulet, direction générale (ou représentant) de la MRC

**Comité culturel :** Denis Laflamme, maire représentant la MRC, Pascale Dupont, Yann Farley, Isabelle Giasson, Frédérik Guay, Sonia Chabot, Louise Lainesse, Patrick Maranda, Marielle Lemieux

**Comité de gestion de l'entente de développement culturel :** Deux représentants de la MRC (direction générale ou direction générale adjointe et le président du comité culturel), un représentant de la Municipalité de Lac-Etchemin et un représentant du ministère de la Culture et des Communications (MCC). L'agent de développement rural agit à titre de secrétaire.

**Comité de négociation de la convention collective :** Hector Provençal, Adélarde Couture, Réjean Bédard, directeur général et directeur général adjoint

**Comité des Prix du patrimoine :** Denis Laflamme, le préfet est d'office membre de ce comité et Luc Leclerc. *(Le comité fait habituellement appel à des personnes-ressources pour l'analyse des demandes).*

**Transport collectif :** Hector Provençal, Denis Beaulieu, Martine Boulet, direction générale (DG ou DGA)

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-11-05

**12.02.02 Désignation auprès d'organismes.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,  
ET RÉSOLU

QUE les personnes suivantes soient nommées pour représenter la MRC,  
ou le territoire de la MRC, auprès de divers organismes pour l'année  
2017.

**Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches :**

Conseil d'administration : Denis Boutin

Représentants à la prochaine assemblée générale annuelle : Denis Boutin  
et Denis Beaulieu

**Société d'aide au développement de la collectivité Bellechasse-  
Etchemins (SADC) :** Harold Gagnon

**Centre Universitaire des Appalaches :** Lucie Gagnon

**Table de concertation sur l'alcool au volant Beauce-Etchemins :**

Martin Roy (conseil d'administration et comité exécutif)

**Corporation d'aménagement et de développement du Massif du Sud  
(CADMS):** Le préfet et le directeur général de chacune des MRC de  
Bellechasse et des Etchemins, tel que prévu aux règlements généraux de  
l'organisme.

**Transport Autonomie Beauce-Etchemins (représentant des  
municipalités des Etchemins) :** Hector Provençal

**Comité des usagers des centres de tri (récupération) Chaudière-  
Appalaches :** Jean Paradis, Martin Roy

**Conseil de bassin de la Rivière Chaudière (COBARIC) :** Gilles  
Gaudet

**Conseil de bassin de la Rivière Etchemin :** Denis Laflamme (substitut:  
Harold Gagnon)

**Concours d'œuvres d'art Beauce-Etchemins :** Pascale Dupont

**Cour municipale Ville Saint-Georges (pour les municipalités de  
Saint-Benjamin, Saint-Zacharie et Saint-Prosper) :** Jean Paradis

**Table de concertation régionale sur le transport collectif (Chaudière-  
Appalaches) :** Un (1) membre du comité de transport collectif et  
direction générale

**Organisme de Bassin du Fleuve Saint-Jean :** Adélarde Couture  
(substitut: Denis Boutin)

**Etchemins en forme :** Denis Laflamme

**Comité pour l'élaboration du plan d'action local pour la migration  
interrégionale:** Réjean Bédard (Harold Gagnon étant également déjà  
membre)

**Table de concertation des aînés des Etchemins:** Lucie Gagnon

**Ressourcerie Bellechasse:** Lucie Gagnon

**L'Essentiel des Etchemins:** Hector Provençal

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2016-11-06**

**12.03 - Cameron Ressources Humaines.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR  
PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins décline l'offre de service présentée par la firme Cameron Ressources Humaines concernant des ateliers de formation dédiés aux élus et gestionnaires des municipalités, MRC et Villes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2016-11-07**

**12.04 - Appropriation des connaissances sur les eaux souterraines en Chaudière-Appalaches (ACCES-CA).**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ÉMILE LAPOINTE,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins accepte de participer financièrement à la réalisation des ateliers de transfert de connaissances dans le cadre du projet ACCES-CA et ainsi informer les municipalités et MRC sur les eaux souterraines dans leur région. Les organismes de bassins versants (OBV) de la Chaudière-Appalaches sollicitent les 9 MRC (Etchemins, Bellechasse, Beauce-Sartigan, Appalaches, Nouvelle-Beauce, Montmagny, Robert-Cliche, L'Islet et Lotbinière) de la région pour compléter le financement de cette phase II pour un montant global de 8 625 \$, ce qui représente un montant de 960 \$ plus les taxes applicables par MRC;

QUE le directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc, soit et est autorisé à signer les documents nécessaires à ladite entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2016-11-08**

**12.05 - Office municipal d'habitation (OMH).**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE LUCIE GAGNON,

ET RÉSOLU

QUE la MRC des Etchemins opte pour le regroupement volontaire au sein des municipalités;

QUE les municipalités suivantes ne soient pas incluses dans le regroupement puisque ses dernières font déjà partie du secteur Beauce-Sud et qu'elles manifestent le désir d'y rester: Saint-Benjamin, Saint-

Prosper, Saint-Zacharie, Sainte-Aurélie et Saint-Cyprien.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**12.06 - Municipalité de Lac-Etchemin.**

Résolution provenant de la Municipalité de Lac-Etchemin concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**12.07 - Municipalité de Saint-Cyprien.**

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Cyprien concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**12.08 - Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague.**

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague concernant le Plan de relance 2016 de la MRC des Etchemins.

**2016-11-09**

**12.09 - MRC de Manicouagan - Résolution d'appui.**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2016-220 adoptée par le Conseil de la MRC de Manicouagan lors de la séance du 19 octobre 2016, laquelle demande notre appui afin de demander au ministre du Développement durable, de l'Économie et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) d'accélérer l'entrée en vigueur des PGMR révisés ayant reçu un avis de conformité du ministre ou dont il a reçu les règlements édictant lesdits PGMR et d'accélérer le processus de redistribution des redevances pour l'élimination pour l'année 2016 afin de verser les redevances dès l'entrée en vigueur de chaque PGMR révisé;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS LAFLAMME,

ET RÉSOLU

D'appuyer ladite résolution pour les mêmes motifs;

De demander au ministre du Développement durable, de l'Économie et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) d'accélérer l'entrée en vigueur des PGMR révisés et d'accélérer le processus de redistribution des redevances;

De transmettre ladite résolution au ministre du Développement durable, de l'Économie et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2016-11-10**

**12.10 - MRC Robert-Cliche - Entente pour les services de la Sûreté du Québec.**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 5783-16 adoptée par le Conseil de

la MRC Robert-Cliche, lors de la séance du 12 octobre 2016, laquelle demande notre appui afin de demander au ministre de la Sécurité publique du Québec la révision du règlement sur la somme payable et que la reconfiguration de l'organisation policière n'occasionne pas une hausse de la facture aux municipalités pour les services de la SQ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

D'appuyer ladite résolution pour les mêmes motifs;

De demander au ministre de la Sécurité publique du Québec la révision du règlement sur la somme payable et que la reconfiguration de l'organisation policière n'occasionne pas une hausse de la facture aux municipalités pour les services de la SQ;

De transmettre la présente résolution aux autorités concernées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2016-11-11**

**12.11 - MRC Robert-Cliche - Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec.**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 5804-16 adoptée par le Conseil de la MRC Robert-Cliche lors de la séance du 9 novembre 2016, laquelle demande notre appui afin de demander au ministre de la Sécurité publique de réviser, en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec, de demander que cette révision ait pour objectif la mise en place d'un cran d'arrêt sur la somme payable par les municipalités, afin de plafonner à l'inflation toute hausse de la facturation globale, pour les services policiers de la SQ, demander qu'un cran d'arrêt soit applicable pour la durée totale de l'entente de service entre les MRC et la Sûreté du Québec, soit d'une durée minimale de dix ans et de demander que le Conseil d'administration de la FQM n'entérine pas les nouveaux modèles d'entente et de répartition des effectifs policiers de la SQ, tant et aussi longtemps que le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec, ne sera pas révisé en collaboration avec le monde municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

D'appuyer ladite résolution pour les mêmes motifs;

De transmettre la présente résolution aux autorités concernées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-11-12

**12.12 - MRC de Maskinongé - Résolution d'appui.**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 298/10/16 adoptée par le Conseil de la MRC de Maskinongé, lors de la séance du 12 octobre 2016, laquelle demande notre appui afin de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de s'investir dans la production d'un Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) dès que celui-ci lui aura garanti ses crédits de mise en œuvre et les conditions d'utilisation de ces crédits;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RICHARD COUËT,

ET RÉSOLU

D'appuyer ladite résolution pour les mêmes motifs;

De transmettre la présente résolution aux autorités concernées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**12.13 - Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ).**

Dossier à suivre.

**12.14 - 3e lien routier - Appel d'offres section IV (description du mandat).**

Dossier à suivre.

**12.15 - Sécurité incendie.**

Le 1er octobre dernier, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et ministre de la Sécurité publique, Monsieur Martin Coiteux, annonçait à l'occasion du Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) qu'une aide financière allait être disponible pour la réalisation d'études de mise en commun de services en sécurité incendie.

**12.16 - Table Agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA).**

Monsieur Hector Provençal, maire de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, représentera la MRC des Etchemins auprès de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) lors de la prochaine rencontre de la Table agroalimentaire de la Chaudière-Appalaches (TACA) le vendredi 25 novembre 2016 à Lévis. Monsieur Provençal fera un suivi auprès du Conseil de la MRC des Etchemins.

2016-11-13

**12.17 - Moulin La Lorraine.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JEAN PARADIS,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins autorise le versement d'une somme de cinq cents dollars (500,00 \$) au Moulin La Lorraine pour sa programmation d'événements culturels pour l'année 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**12.18 - Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).**

La CPTAQ entame une réflexion d'ensemble sur le processus de demandes à portée collective qui conduira à la production d'un nouveau guide afin de mieux outiller les MRC et les communautés dans cette démarche et d'analyser plus efficacement leurs demandes.

Étant donné ce chantier majeur, au sein de l'administration publique, la Commission a décidé de suspendre le dépôt de toute nouvelle demande à portée collective en date de la présente. Les dossiers en cours de traitement seront finalisés.

**2016-11-14**

**12.19 - Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE Monsieur Harold Gagnon, préfet de la MRC des Etchemins, soit et est autorisé à signer l'Addenda #1 à l'Entente relative au Fonds de développement des territoires (FDT) qui sera en vigueur jusqu'au 31 mars 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**2016-11-15**

**12.20 - Reddition de comptes et rapport d'activités pour le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ÉMILE LAPOINTE,

ET RÉSOLU

D'adopter la reddition de comptes de la MRC des Etchemins pour 2015-2016 ainsi que le rapport d'activité 2015-2016;

QUE le directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc, soit et est autorisé à signer les documents nécessaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

**12.21 - Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).**

Guide conçu pour assister les municipalités dans la gestion de la publicité cadastrale provenant du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN).

### **12.22 - Etchemins en forme.**

L'organisme Etchemins en forme demande à rencontrer les directeurs généraux des 13 municipalités de la MRC des Etchemins afin de discuter du projet Parc-O-Mètre. Une rencontre sera planifiée en janvier 2017.

### **12.23 - Voie ferrée sur le territoire de la MRC des Etchemins.**

Suite à une discussion entre le directeur général de la MRC des Etchemins, Monsieur Luc Leclerc, et Madame Cynthia Boissonneault du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), le MTQ, propriétaire du Québec Central, ne fait plus aucun entretien sur les voies ferrées et ses emprises depuis avril 2015 sauf aux abords des traverses des routes.

2016-11-16

### **12.24 - Fédération québécoise des municipalités (FQM) - Facturation pour les services policiers de la Sûreté du Québec.**

CONSIDÉRANT le modèle de résolution proposé par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 29 septembre et 1er octobre 2016, laquelle demande notre appui afin de demander au ministre de la Sécurité publique de réviser, en collaboration avec la Fédération québécoise des municipalités (FQM), le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec, de demander que cette révision ait pour objectif la mise en place d'un cran d'arrêt sur la somme payable par les municipalités, afin de plafonner à l'inflation toute hausse de la facturation globale, pour les services policiers de la SQ, demander qu'un cran d'arrêt soit applicable pour la durée totale de l'entente de service entre les MRC et la Sûreté du Québec, soit d'une durée minimale de dix ans et de demander que le Conseil d'administration de la FQM n'entérine pas les nouveaux modèles d'entente et de répartition des effectifs policiers de la SQ, tant et aussi longtemps que le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services policiers de la Sûreté du Québec, ne sera pas révisé en collaboration avec le monde municipal;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,

ET RÉSOLU

D'appuyer ladite résolution pour les mêmes motifs;

De transmettre la présente résolution aux autorités concernées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

2016-11-17

### **12.25 - Résolution pour signature directeur général de la MRC des Etchemins.**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE BOULET,

ET RÉSOLU

QUE Monsieur Luc Leclerc, directeur général de la MRC des Etchemins, soit et est autorisé à signer tous documents de nature administrative émis par la MRC des Etchemins nécessitant telle signature mais ne comprenant aucune somme d'argent;

QUE Monsieur Luc Leclerc fasse un compte rendu des documents signés lors des séances du Conseil de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

#### **12.26 - Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford.**

Lettre et résolution provenant de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford qui demande la révision du schéma d'aménagement de la MRC des Etchemins.

Monsieur Yvon Lacombe, coordonnateur en aménagement à la MRC des Etchemins, a fait un résumé de ce dossier en début de séance au point numéro 8.

**2016-11-18**

#### **12.27 - Journée régionale de la Chaudière-Appalaches 2017.**

CONSIDÉRANT la demande d'appui financier pour la Journée régionale de la Chaudière-Appalaches 2017 qui aura lieu le 2 juin 2017 au Centre multifonctionnel de La Durantaye;

CONSIDÉRANT QU'il y a discussion concernant la somme d'argent qui sera remis lors de cet événement, le vote est demandé;

7 votes pour la proposition représentant 58,31 % de la population  
6 votes contre la proposition représentant 41,69 % de la population

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR  
PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la MRC des Etchemins verse une somme de trois cents dollars (300,00 \$) pour la Journée régionale de la Chaudière-Appalaches 2017.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

#### **13 - ADMINISTRATION:**

**2016-11-19**

##### **13.01 - Liste des comptes à payer.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BEAULIEU,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant deux cent soixante et onze mille quatre-vingt-deux dollars et vingt-cinq cents (271 082,25 \$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce

Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

### **13.02 - État des encaissements et déboursés.**

État transmis avec l'avis de convocation.

## **14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS:**

### **14.01 - Gouvernement du Québec.**

a) Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT): Accusé réception de notre code d'éthique et de déontologie applicable aux employés de la MRC des Etchemins.

b) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET): Accusé réception de notre lettre et résolution numéro 2016-05-13 concernant les modifications apportées au Programme d'aide au développement du transport collectif.

c) Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET): Lettre annonçant l'attribution d'une aide financière de 125 000 \$ pour l'année 2016 pour l'exploitation d'un service de transport collectif sur le territoire de la MRC des Etchemins.

### **14.02 - Hydro-Québec.**

Suite à une rencontre avec Hydro-Québec ayant eu lieu le 19 octobre dernier à la Cache à Maxime à Scott, ceux-ci ont remis les coordonnées pour les intervenants municipaux ainsi qu'un aide-mémoire concernant leur plan stratégique 2016-2020.

### **14.03 - Municipalité de Saint-Magloire.**

Résolution provenant de la Municipalité de Saint-Magloire concernant la nomination du pro maire.

### **14.04 - MRC de Beauce-Sartigan.**

Résolution provenant de la MRC de Beauce-Sartigan concernant le projet de regroupement des services en évaluation foncière.

### **14.05 - Union des municipalités du Québec (UMQ).**

Lettre et résolution provenant de l'UMQ concernant les modalités de financement du volet II du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC).

### **14.06 - Chambre de Commerce Bellechasse-Etchemins.**

Soirée hommage aux producteurs agricoles de Bellechasse-Etchemins ayant eu lieu le 17 novembre dernier à la salle de l'Érablière Franco à Saint-Henri.

**14.07 - Cueillette de la Solidarité.**

Dans le cadre de la 15e édition de la Cueillette de la Solidarité, ceux-ci demandent notre collaboration afin d'installer une tirelire et un panier pour la récolte de denrées non périssables à la MRC des Etchemins.

**15 - SUJETS DIVERS.**

Monsieur Réjean Bédard, maire de la Municipalité de Saint-Cyprien, fait un tour de table afin de savoir quelles municipalités avaient été contactées relativement à la nouvelle réglementation sur le transport lourd seulement.

**16 - PÉRIODE DE QUESTIONS.**

Aucune question n'est soumise.

**2016-11-20**

**17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE.**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,  
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 20h50.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

---

PRÉFET

---

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER